

AFFAIRE N° 12. - Acquisition d'un terrain de 345 m² appartenant à Mme Emilia HOARAU et à Mme LOGEOIS Bernard (née Germaine HOARAU) situé rue de Millus à Saint-Denis, pour le prix de 3.250.000 Frs CFA

M. Camille BOURHIS donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et chers Collègues,

Lors de sa séance du 30 Novembre 1965 le Conseil Municipal avait voté l'acquisition d'un terrain situé rue de Millus à Saint-Denis, d'une superficie de 345 m² pour le prix de 3.250.000 Frs CFA, en vue de permettre la création d'une voie d'accès derrière la Sécurité Sociale.

Toutes les formalités nécessaires à la réalisation de cette acquisition avaient été menées à bonne fin au nom de Mme Emilia HOARAU, lorsque l'on s'est aperçu au moment de la signature de l'acte de vente, que Mme Emilia HOARAU n'était pas la seule propriétaire du terrain qui appartenait également à Mme LOGEOIS (née Germaine HOARAU) ce que Me HASSEN Avocat de Mme HOARAU, ne nous avait pas signalé dans son offre.

Toute la procédure est donc à recommencer.

Je vous demande, en conséquence, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir confirmer votre accord pour l'acquisition du terrain. La somme nécessaire a déjà été inscrite au Budget Primitif de 1967 (Chap. 903 - Art. 210).

Je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

Approuvé
Adm. Denis le 28 Avril 1967
P/ le Trésorier
Le Secrétaire
signe: J. Cluchans